



NOTE DE SYNTHÈSE N° 23

Réalisée par William Assanvo

L'Afrique exprime ses préoccupations lors du débat général de la 66^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU



Comme chaque troisième semaine du mois de septembre, s'est tenue à New York du 21 au 27 septembre dernier la grande messe de la diplomatie mondiale avec le débat général de la 66^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU. Bien que le débat de cette année portait sur le "rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends", thème venant à point nommé compte tenu des nombreux soubresauts qui ont ébranlé le monde ces derniers mois et des nombreux facteurs (sociaux, politiques, économiques, environnementaux, sécuritaires, etc.) d'insécurité et d'instabilité, ce moment a été une fois de plus, l'occasion pour les dirigeants des nations du monde d'exprimer leurs préoccupations (problèmes, défis, réalisations, besoins, etc.) et points de vue, souvent critiques, sur une multitude de sujets d'ordre nationaux, régionaux et internationaux. Les plus hauts dirigeants africains qui se sont succédés à la tribune ont ainsi exprimé les préoccupations majeures du continent; des préoccupations portant sur des problématiques aussi diverses que la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, de l'ONU dans son

ensemble et de la gouvernance mondiale, le terrorisme, la piraterie maritime, la situation en Somalie, le changement climatique, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et la justice internationale. Cette Note présente les vues, opinions et positions africaines exprimées sur ces questions.

Règlement pacifique des conflits

Bien que constituant le thème du débat général de cette 66^{ème} session ce sujet a été assez peu évoqué par les différents intervenants africains, si ce n'est en des termes assez généraux. Toutefois, s'il est une idée que l'on peut retenir de la majorité des déclarations faites, c'est la nécessité une fois de plus renouvelée de privilégier la diplomatie, la médiation et tous les possibilités de dialogue qui permettraient de résoudre un conflit ou une crise sans recourir à la force.



Le Président nigérian, Goodluck Jonathan, a à cet effet souligné le peu d'attention qui paradoxalement a été pendant longtemps accordé par la communauté internationale à la médiation et à la diplomatie préventive. Aussi, afin de lui redonner toutes ses chances, le dirigeant nigérian a proposé la mise sur pied d'une Commission de Médiation des conflits qui, établie dans le Bureau du Secrétaire général de l'ONU, serait chargée de la *"collecte d'informations sur les situations de conflit; d'identifier les personnes jouant un rôle dans une situation donnée et d'élaborer des stratégies appropriées pour initier des processus de résolution"*. Il semble cependant que ce rôle est déjà en partie joué par le Département des Affaires politiques en place au sein du Secrétariat général de l'ONU.

Dans un tout autre ordre d'idées, la gestion internationale du dossier libyen a fait l'objet de critiques renouvelées quant à l'approche qui a été privilégiée par la communauté internationale. C'est ainsi que le Président sud-africain, Jacob Zuma, a une fois de plus exprimé un ressentiment assez partagé sur le continent en affirmant qu'*"il est aujourd'hui de notoriété qu'aucune chance n'a jamais été donnée aux efforts de l'Union africaine, les actions militaires ayant été préférées à des moyens pacifiques"*. Le même son de cloche a été émis par le Premier Ministre du Lesotho, Pakalitha B. Mosisili, et le Ministre des Affaires étrangères de Sao Tome et Principe, Manuel Salvador Dos Ramos, qui ont chacun regretté l'absence de collaboration entre le Conseil de sécurité de l'ONU et l'Union africaine, et même la marginalisation de cette dernière, dont la feuille de route proposant un règlement pacifique a été négligée au profit d'une intervention militaire¹.

Un soupçon de parti pris de l'ONU sur ce dossier a même été évoqué sous la forme d'une sorte de précepte du Président Zuma qui a déclaré que *"l'ONU ne devrait jamais prendre parti dans un conflit, mais devrait toujours maintenir son impartialité et ne devrait pas accepter d'être l'instrument d'un quelconque pays"*. Si ce principe a été rappelé c'est bien parce que sur le dossier libyen l'implication du Conseil de sécurité de l'ONU a été perçue comme mue et gouvernée par les agendas et intérêts particuliers d'une poignée de pays. C'est également la position qu'a défendue le Président zimbabwéen, Robert Mugabe, en affirmant que *"quels que soient les troubles politiques qui sont survenus à Benghazi, la carte de la médiation et des négociations pacifiques n'a jamais vraiment été jouée à fond"*; il a également ajouté que les *"haines et querelles bilatérales ou les arrière-pensées ne devaient pas être autorisées à interférer et prendre le dessus sur les considérations relatives aux menaces à la paix et la sécurité internationales ou au principe de la responsabilité de protéger"*.

Pour en revenir aux mécanismes de prévention et de gestion des crises et conflits, (et à certains égard en lien avec la gestion de la crise libyenne) plusieurs appels ont été lancés afin que soit accordée la place qui leur revient aux organisations régionales. C'est ainsi que le Président guinéen, Alpha Conde, a déclaré que *"la priorité [devrait être] accordée aux mécanismes africains de médiation, dont l'action s'est révélée efficace en plusieurs occasions"*. Le Président sud-africain, Jacob Zuma, a déclaré que les *"organisations régionales jouent un rôle crucial dans la résolution des conflits ainsi que dans les processus de médiation régionale"*, évoquant les

¹ Voir l'analyse de l'*Observatoire* sur le rôle de l'UA sur le dossier libyen: William Assanvo, "[La diplomatie](#)

[africaine à l'épreuve de la crise libyenne"](#). Note d'analyse n° 3, mars 2011.



"limites rencontrées par les experts externes en médiation, (...) souvent incapables d'initier un changement durable à la source"; il a conclu en ajoutant que le rôle de ces structures régionales "devrait par conséquent toujours être renforcé, amélioré et non miné". Dans le même ordre d'idées, le Président rwandais, Paul Kagame, a rappelé l'"importance d'impliquer les acteurs régionaux et sous-régionaux qui ont une meilleure connaissance de dynamiques régionales souvent complexes".

En guise de conclusion, cette déclaration du Vice-Président ougandais, Edward Kiwanuka Ssekandi, qui a affirmé que la communauté internationale devrait donner à *"l'Afrique l'opportunité de résoudre ses conflits. L'Afrique a la ferme volonté politique de les gérer, et toutes les interventions devraient avoir pour but de soutenir ses initiatives visant à trouver des solutions pacifiques. Il est donc impératif que nos partenaires reconnaissent les mécanismes existants de règlement des différends des organisations régionales africaines"*.

Réforme du Conseil de sécurité de l'ONU: La réforme impossible ?

La réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, avec notamment la nécessité d'accorder à l'Afrique une meilleure place et représentativité, figure à l'agenda d'un processus de réforme plus global de l'ONU depuis le début des années 1990. A l'heure actuelle, le processus est au statu quo. Cette situation illustre bien les défis et difficultés à réformer un organe aussi important car au cœur des rapports de force, de puissance et des luttes d'influence mondiales. Pour ce faire, cette question a constitué l'un des principaux sujets évoqués par un grand nombre de dirigeants africains.

Le Président de Sierra Leone, Ernest Bai Koroma, également Président du Comité des Dix Chefs d'Etat de l'Union africaine (UA) sur

la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, a présenté certains des enjeux de la question en soulignant *"que la réforme du Conseil est requise d'urgence (...)"* afin qu'il soit *"plus représentatif, inclusif et démocratique"* et que soient améliorées *"ses méthodes de travail"*. Il a ajouté que le *"statu quo actuel est inacceptable et en plus a le potentiel de saper la légitimité et l'efficacité des travaux du Conseil"*.

Le Président tanzanien, Jakaya Mrisho Kikwete, a tenu le même langage en se déclarant *"triste de voir qu'aucun progrès n'a été réalisé (...)"*. Pour le Président de la République Démocratique du Congo, Joseph Kabila, *"une grande institution comme l'ONU ne peut rester statique alors que son environnement se modifie sans cesse"*, et d'ajouter que *"le moment est arrivé d'envisager [son] adaptation (...) aux réalités actuelles afin (...) de renforcer la confiance entre les Etats membres"*. Mettant le doigt sur l'anachronisme qui prévaut dans sa configuration actuelle, le Président sénégalais, Abdoulaye Wade, a également critiqué le statu quo, déclarant que *"pour une institution qui s'active à accompagner les mutations à l'intérieur des Etats [référence au rôle du Conseil dans les changements survenus notamment en Libye et dans d'autres pays du Moyen Orient], le statu quo sur la réforme du Conseil de sécurité, rétif à l'ouverture et au changement, relève d'un paradoxe"*; et de souligner, toujours en soulignant le paradoxe de la situation actuelle, le fait que malgré que l'Afrique occupe *"en moyenne 70% de l'ordre du jour"* dudit organe, on n'y trouve aucun membre permanent africain avec droit de veto.

Dans le même ordre d'idées que son homologue congolais, Joseph Kabila, qui avait affirmé qu'un *"Conseil de sécurité intégrant autant les aspirations légitimes des pays en développement, et de l'Afrique en particulier, sera sans doute plus légitime"* et du Président



gabonais, Ali Bongo Ondimba, qui a déclaré que l'Afrique "*devrait davantage être entendue sur la scène internationale*", le dirigeant sénégalais a déclaré que "*donner à l'Afrique un siège de membre permanent (...) avec droit de veto [est] une exigence d'équité et de légitimité démocratique*". Le Président Wade a enfin que la mise en œuvre de cette réforme serait "*réparer une injustice historique qui n'a que trop duré*". Pour le Président tchadien, Idriss Ibno Deby, cette représentation est pour le continent un "*droit*". Le Président du Zimbabwe, Robert Mugabe, a mis le doigt sur ce sentiment d'injustice ("*injustice historique*" dira le Président sierra-léonais) en déclarant que "*l'Afrique ne peut rester la seule région sans un membre permanent au Conseil de sécurité*".

Ainsi, alors que pour le Président gabonais, Ali Bongo Ondimba, "*l'Afrique devrait, d'une manière qui reste à définir, y siéger de façon permanente*", le Président sierra-léonais, Ernest Bai Koroma, Président du Comité des Dix Chefs d'Etat de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU a rappelé la position commune de l'Afrique, contenue dans le "*Consensus d'Elziwini*", proposant et défendant l'attribution de deux sièges permanents et de cinq sièges non permanents au continent (l'Afrique dispose dans la configuration actuelle de 3 membres non permanents changés tous les deux ans). Un discours similaire a été tenu par le Président sud-africain, Jacob Zuma, qui, précisant que certains des récents événements survenus dans le monde appellent à une intensification des efforts de réforme du Conseil de sécurité, a réitéré l'appel de l'Afrique à être représenté de manière permanente au Conseil; rappelons que l'Afrique du Sud est l'un des candidats du continent à un siège permanent.

Le Président nigérian, Goodluck Jonathan, s'est lui attelé à souligner les avantages d'un Conseil réformé, non pas que pour l'Afrique, mais pour son fonctionnement et l'accomplissement de ses missions, en déclarant que l'organe bénéficiera à coup sûr de nouvelles "*perspectives vigoureuses et fraîches*". Il a aussi demandé que des "*critères clairs en conformité avec les demandes de la majorité du monde*" guident le processus de réforme; en d'autres mots que ce processus soit transparent et non arbitraire. Pour le dirigeant nigérian, un "*Conseil de sécurité réformé est le seul moyen de démontrer que toutes les nations ont une place égale au sein de l'ONU*". Et de terminer en rappelant que son pays était candidat pour assumer une présence permanente de l'Afrique au sein dudit Conseil.

Réforme de la gouvernance mondiale: La démocratie est-elle soluble dans les affaires internationales ?

La réforme du Conseil de sécurité de l'ONU s'inscrit dans un processus plus large de l'organisation mondiale. La nécessité de ce processus a été rappelée par plusieurs intervenants. Ces appels ont également porté d'une manière plus large sur une réforme du multilatéralisme et de la gouvernance mondiale.

Le Ministre des Affaires étrangères algérien, Mourad Medelci, au même titre que plusieurs autres intervenants africains, a illustré ce besoin par les nombreux défis multidimensionnels et complexes auquel le monde est confronté, ainsi que par les faiblesses observées en termes de gouvernance mondiale.

Ces faiblesses s'illustrent aussi selon le responsable algérien par un certain nombre de faits: l'"*incapacité de l'ONU, en général, et du Conseil de sécurité en particulier, à gérer certains conflits qui menacent la paix et la sécurité internationales, ni même à imposer le*



respect et l'application de leurs propres résolutions". Evoquant cette faiblesse, le Président érythréen, Isaias Afwerki, est allé plus loin en affirmant que "l'ONU est déjà devenu totalement dépassée et risque de devenir totalement inutile"; la récente crise économique et financière qui a démontré un "système soumis aux aléas du marché, répondant davantage aux exigences du profit des grands groupes privés qu'aux impératifs de la croissance et du développement. Un système qui exclut, de fait, les pays du Sud autant de la gestion des institutions internationales concernées que de la détermination des règles qui les gouvernent". La dernière faiblesse porte sur les "effets dramatiques induits par les changements climatiques qui sont une réelle menace pour le devenir de la communauté internationale".

Les faiblesses de la gouvernance mondiale touchent aussi et au premier titre, selon plusieurs dirigeants africains, certaines des principales institutions internationales. Le Président tanzanien, Jakaya Kikwete, a ainsi évoqué les institutions de Bretton Woods, l'ONU et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), organismes qui dans leur structure et leurs modes de fonctionnement d'origine ont ignorés l'Afrique et auraient par conséquent *"besoin de réformes pour surmonter les déficits de gouvernance"* afin, entre autres choses, de les rendre *"plus représentatives et d'accroître les voix des pays en développement"*. Evoquant le cas spécifique de l'ONU, le Ministre des Affaires étrangères du Maroc, Taïb Fassi Fihri, a déclaré qu'il devrait *"constituer le cadre approprié d'une gouvernance mondiale effective, équitable et solidaire, qui puise ses fondements dans sa représentativité universelle et son expérience unique, accumulée au long de six décennies"*.

Dans le même ordre d'idées, le Premier Ministre du Mali, Cisse Mariam Kaïdama Sidibe, a

affirmé qu'*"il importe d'accorder une attention soutenue à la question de la réforme de l'ONU et à sa démocratisation, en accordant plus de place dans les instances de décision tant politique, économique et sécuritaire"*, appelant aussi à *"engager la démocratisation des institutions financières internationales, en tenant compte des profondes mutations intervenues dans le monde et de la nécessité d'une meilleure représentativité de toutes les régions"*. Pour le Président nigérien, Mahamadou Issoufou, il s'agit d'un *"impératif incontournable"*.

En plus des impératifs précédemment évoqués, la réforme de l'ONU devrait répondre, comme la précisé le Ministre des Affaires étrangères d'Egypte, Mohamed Kemal Ali Amr, exprimant une position du Mouvement des Non-alignés, à la nécessité de *"renforcer [sa] capacité à répondre positivement aux défis internationaux (...) et de faire face aux changements radicaux qui ont modifié la forme et la composition de la communauté internationale"*. Il s'agit également de renforcer l'autorité et de revitaliser le rôle de l'Assemblée générale et du Conseil Economique et Social; avec aussi en filigrane la nécessité d'améliorer la transparence des méthodes de travail de l'organisation.

C'est sans doute dans cette perspective et particulièrement dans celle de faire face au défi de la sécurité alimentaire, problématique de plus en plus globale, que le Président sénégalais, Abdoulaye Wade, a proposé la création d'une Organisation mondiale de la Gouvernance de l'Agriculture, dont le siège serait en Afrique et qui aurait pour mission de *"réguler les prix des produits agricoles dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs; d'assurer aux petits agriculteurs un revenu minimum garanti décent; de traiter de manière intégrée les questions d'agriculture, d'alimentation et de préservation de l'environnement; et de favoriser*



la réduction progressive des différentiels de productivité entre pays développés et pays en développement par l'amélioration des rendements".

Pour finir, pendant que le Ministre des Affaires étrangères du Benin, Nassirou Bako Arifari, affirmait que *"l'état du monde devrait nous faire prendre conscience de l'impérieuse nécessité de renforcer le multilatéralisme pour éviter le naufrage collectif si des solutions appropriées et consensuelles ne sont pas très vite trouvées aux problèmes globaux qui secouent le monde de nos jours"*, la Vice-Présidente gambienne, Aja Isatou Njie-Saidy, a appelé à éviter les *"réformes cosmétiques ou le blocage délibéré des réformes qui porte gravement atteinte à la réactivité effective des organisations"*.

Somalie: Epicentre de l'instabilité dans la Corne de l'Afrique

La situation en Somalie représente un sujet de préoccupation majeur pour la sécurité et la stabilité en Afrique. C'est à cet égard qu'elle a également fait l'objet de plusieurs prises de position et déclarations de dirigeants africains. Le processus de stabilisation et de réconciliation dans ce pays demeure instable et particulièrement pressant, compte tenu notamment de la grave crise humanitaire qu'il traverse depuis plusieurs mois et également des menaces qui profitent de cette situation pour prospérer et s'étendre à la région entière, particulièrement un islamisme radical, sous la férule des milices somaliennes Shebab, la piraterie au large des côtes somaliennes et des enlèvements qui se multiplient sur le territoire kenyan.

Le récent retrait des milices Shebab de la capitale Mogadiscio, a représenté, selon les propos du Premier ministre somalien, Abdiweli Mohamed Ali, un *"développement bienvenu"*

ayant permis une sensible amélioration de la situation sécuritaire, malgré la persistance de la menace (les Shebab ayant opté semble-t-il pour le recours à des actions de guérilla).

Aussi, pour le Président du Kenya, Mwai Kibaki, cette légère accalmie est source de *"beaucoup d'optimisme"* du fait qu'elle *"offre une fenêtre d'opportunité unique à la communauté internationale d'appuyer la Somalie et de consolider les acquis réalisés jusqu'à présent"*.

Face au sentiment d'abandon de la Somalie que perçoivent certains observateurs, sentiment exprimé par le Premier Ministre du Royaume du Swaziland, Barnabas Sibusiso Dlamini, qui a déclaré que *"le monde semble avoir oublié la Somalie, laissant l'Union africaine (UA) et les organisations régionales faire seules face aux affres de la guerre"*, le Président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a souligné qu'*"il importe d'agir de manière résolue en raison de la gravité et de l'urgence de la situation"*. Plusieurs appels ont également été renouvelés à la communauté internationale afin qu'elle apporte un soutien renforcé aux efforts de paix et de stabilisation du pays.

C'est dans cette optique que le Président du Burundi (dont le pays est, avec l'Ouganda, le seul à disposer de soldats en Somalie dans le cadre de l'AMISOM) a attiré l'attention en déclarant que *"la situation en Somalie (...) nécessite davantage de partenaires pour être stabilisée et être prête aux élections"*. Le Président Kibaki a aussi appelé à soutenir le Gouvernement Fédéral de Transition dans la mise en œuvre du processus politique de réconciliation en cours et à une *"amélioration du mandat de la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM) en lui fournissant les facilités et ressources nécessaires"*. A ce titre, l'augmentation des forces de l'AMISOM de



3.000 hommes supplémentaires (qui viendront s'ajouter aux quelques 9.000 déjà présents sur le terrain pour porter les effectifs de la force à 12.000) autorisée par le Conseil de sécurité de l'ONU représente (une fois bien sûr qu'ils auront été effectivement déployés sur le terrain, ce qui, comme l'expérience l'a montré, peut prendre un certain temps) un fait non négligeable, mais encore loin des besoins. Le Premier ministre somalien, Abdiweli Mohamed Ali, a cet effet rappelé la demande faite au Conseil de sécurité de l'ONU de *"reconsidérer la requête faite par l'UA de porter l'effectif de l'AMISOM à 20.000 hommes et de la doter des ressources et du soutien nécessaires, y compris dans sa composante aérienne et navale, afin d'étendre la couverture sécuritaire au reste du pays"*.

Toutefois, il faudrait rappeler que la situation actuelle et son amélioration est grandement tributaire des dynamiques politiques internes. C'est à ce titre que le Président d'Erythrée, Isaias Afwerki, a déclaré qu'*"il est devenu très clair que l'approche adoptée à ce jour a montré ses limites et ne peut que conduire à des complications supplémentaires et par conséquent qu'une nouvelle approche était nécessaire. Étant donné que l'objectif central demeure la reconstitution de la Somalie et d'institutions efficaces, il est impératif de s'engager sérieusement dans un processus politique dans lequel toutes les principales parties prenantes seraient impliquées, y compris les gouvernements du Somaliland et du Puntland"*. Cette interpellation met en exergue la nécessité de trouver des solutions, non pas qu'à la seule situation sécuritaire et notamment à la capacité des autorités fédérales de transition de faire face à la menace posé par les Shebab, mais également à l'instabilité politique et à la fragilité des différents processus politiques des derniers mois.

La stabilisation de la situation en Somalie aura un impact significatif sur la lutte contre l'extrémisme islamiste en Afrique de l'Est ainsi que dans celle contre la piraterie dans le Golfe d'Aden et l'Océan Indien. Le chaos, qui prévaut et perdure depuis plus d'une décennie dans ce pays, ayant favorisé l'émergence et le développement de ces deux pratiques, l'une des solutions se trouve donc dans le rétablissement d'une Somalie plus stable, dotée d'institutions fortes et efficaces et jouissant d'une stabilité politique. Le Premier Ministre du Royaume du Swaziland, Barnabas Sibusiso Dlamini, a à cet effet déclaré que *"le problème de la piraterie (...) est l'un des nombreux signes que la Somalie a besoin d'une intervention politique globale (...)"*.

Piraterie maritime: Un fléau qui prend de l'ampleur

Avec la menace terroriste, la piraterie maritime s'illustre de plus en plus comme un fléau qui se développe au large des côtes africaines; d'abord dans un premier temps dans l'Océan Indien, au large de la Somalie notamment, et depuis plusieurs mois, dans le Golfe de Guinée, notamment dans les eaux nigérianes, béninoises et togolaises. Plusieurs dirigeants africains ont à cet effet mis le doigt sur cette problématique pour tirer la sonnette d'alarme.

A cet effet, le Président du Nigeria, Goodluck Jonathan a noté *"l'augmentation de la piraterie et des autres crimes maritimes"*, particulièrement dans le Golfe de Guinée; situation ayant *"des effets néfastes sur la sécurité et les activités commerciales et économiques dans la région et dans d'autres endroits"*. Le Ministre des Affaires étrangères du Bénin, Nassirou Bako Arifari, a été plus alarmiste en déclarant *"nous sommes particulièrement inquiets non seulement en*



raison de l'escalade du nombre d'attaques et des moyens de plus en plus sophistiqués [que les auteurs de ces actes de piraterie] déploient mais aussi et surtout par l'extension [de leur] rayon d'action (...), et par l'effet immédiat de ces attaques sur les activités portuaires".

Dans le même ordre d'idées, et sur une autre scène, l'Océan Indien, le Premier ministre de Maurice, Navinchandra Ramgoolam, a exprimé les préoccupations que pose la piraterie maritime *"qui constitue une menace pour le commerce mondial (...), entrave le développement économique et est devenue un enjeu majeur pour la sécurité"*. Le Président tanzanien, Jakaya Kikwete, a pour sa part, souscrivant au même diagnostic, souligné la persistance des actes de piraterie tout en précisant que *"nous assistons à de plus en plus d'attaques qui ont lieu aussi loin que le Sud de la Somalie jusqu'en Tanzanie, au Mozambique et à Madagascar"*.

Face à cette situation qui a un impact significatif sur le coût du transport maritime comme cela a déjà été souligné, le Président tanzanien a ajouté pour mettre l'accent sur les conséquences de cette pratique que *"si nous ne réussissons pas à stopper ces attaques, ils pourraient perturber le transport maritime et avoir un impact négatif sur notre économie"*.

Dans un tel contexte le Premier ministre somalien, Abdiweli Mohamed Ali, a noté, en référence aux principales réponses apportées à ce jour pour faire face à cette menace, que la *"solution durable (...)"* ne pourrait se trouver uniquement dans les actions militaires menées en haute mer par les marines américaines, européennes et d'autres pays. Le Président tanzanien a ainsi appelé à des actions de renforcement des capacités des pays confrontés à cette menace. Le Président nigérian Jonathan a quant à lui souhaité *"des approches régionales*

et globales coordonnées" et exprimé son soutien à la proposition faite *"d'envoyer sur le terrain une mission d'évaluation de l'ONU afin d'étudier la situation et d'explorer les options de soutien et d'action"*.

En Afrique de l'Ouest et dans le Golfe de Guinée, le Ministre des Affaires étrangères béninois a fait état de la collaboration qui s'est établie avec le Nigeria (efforts s'illustrant actuellement par des patrouilles conjointes dans les eaux béninoises) et notamment des efforts que les deux pays s'emploient à mettre en œuvre pour mobiliser les pays de la sous-région *"pour une réponse coordonnée par l'élaboration et la mise en oeuvre d'une approche régionale"*. Le Ministre béninois a également fait état du projet de convocation d'une Réunion extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la Commission du Golfe de Guinée sur ce sujet, *"en vue de l'adoption, d'une stratégie sous-régionale de lutte contre ce phénomène, avec l'appui de la Communauté internationale"*.

Terrorisme: Un fléau véritablement mondial

Le terrorisme est plus que jamais devenu un fléau mondial, touchant toutes les parties du monde et représentant une menace pour la paix, la sécurité et la stabilité mondiales. Comme l'ont déclaré le Président du Niger, Mahamadou Issoufou, et le Premier ministre malien, Cisse Mariam Kaïdama Sidibe, *"aucun pays n'est à l'abri du terrorisme"*. Après la série d'attentats marquants qui ont frappé l'Afrique en 1998 avec les attaques contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, le continent en a encore récemment fait l'expérience avec l'attaque suicide contre les bâtiments des Nations Unies au Nigeria perpétré



au mois d'août dernier par la secte islamiste Boko Haram.

En Afrique de l'Ouest et notamment dans la région du Sahel, à la menace terroriste et en collusion avec le principal groupe qui la véhicule, Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI), viennent s'ajouter "la prolifération d'armes légères et de petit calibre, les trafics de drogue et d'êtres humains alimentés par des réseaux de crimes organisés", comme précisé par le Premier Ministre du Mali, Cisse Mariam Kaïdama Sidibe.

La menace que le terrorisme fait peser sur le monde a été prise à bras le corps par la communauté internationale et notamment par l'ONU; en atteste notamment la mise sur pied en 2005 d'une Equipe spéciale de lutte contre le terrorisme (UN Counter Terrorism Implementation Task Force) chargée de "renforcer la coordination et la cohésion des efforts menés par le système des Nations Unies dans la lutte contre le terrorisme". Toutefois, ce combat demeure encore imparfait, dans l'attente notamment de l'adoption d'une Convention globale sur le terrorisme international. Le Président tanzanien, Jakaya Kikwete, a à cet effet mis en garde contre le retard dans son adoption affirmant que "plus nous tarderons, plus le terrorisme international deviendra plus sophistiqué dans ses stratégies et tactiques".

La plupart des intervenants africains ont souligné la nécessité d'adopter une véritable approche collective et de mettre en œuvre une coopération internationale afin de venir à bout ou tout au moins de réduire de manière significative la menace terroriste internationale. L'ONU devrait à ce propos jouer un rôle central. Le Ministre des Affaires étrangères d'Algérie (pays qui en Afrique a le plus souffert du terrorisme, notamment dans les années 1990 et qui a le plus d'expérience en matière de lutte

contre ce fléau), Mourad Medelci, a ainsi déclaré que "le moment est venu pour la communauté internationale de réitérer son plein engagement dans la lutte contre le terrorisme international. Le succès de ce combat dépendra dans une grande mesure de notre capacité collective à renforcer l'arsenal juridique, à améliorer nos capacités logistiques et techniques et à asseoir une coopération internationale plus déterminée dans cette lutte". Il a à cet effet insisté sur la "triple nécessité" de "parvenir aux compromis nécessaires pour hâter l'adoption de la Convention globale sur la lutte contre le terrorisme, ainsi que du Protocole sur l'interdiction du paiement des rançons aux groupes terroristes, enfin d'empêcher l'utilisation à des fins criminelles des technologies de l'information et de la communication". Il a enfin souligné la récente Conférence internationale sur le développement et la lutte antiterroriste, tenue du 7 au 8 septembre 2011 à Alger, afin "de prendre d'importantes décisions visant à contenir le phénomène du terrorisme [dans le Sahel], de réduire ses nuisances et de s'attaquer à ses causes profondes", particulièrement les problèmes socioéconomiques tel que la pauvreté, le chômage (des jeunes notamment) et l'exclusion sociale.

Le Président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, a fait état de discussions en cours avec certains partenaires occidentaux visant à faire de la Côte d'Ivoire "une plateforme de défense et de sécurité au niveau régional, dans la perspective de la lutte anti-terroriste". Il reste à voir quand et sous quelle forme cette initiative se matérialisera.

On ne saurait bien sûr parler de la problématique terroriste en Afrique sans évoquer les milices Shebab qui ont prêté allégeance à Al Qaida et qui contrôlent une grande partie du Centre et du Sud de la Somalie



et qui, malgré leurs récents revers dans la capitale Mogadiscio, continuent de représenter une menace, y compris pour l'Afrique de l'Est dans son ensemble; les récentes incursions en territoire kenyan prêtées à des éléments Shebab au cours desquelles trois ressortissantes européennes illustrent certains des risques d'instabilité que fait peser la situation en Somalie sur ses voisins.

Changement climatique: Pour un accord, des décisions concrètes et le respect des engagements pris

Depuis la Sommet des Nations Unies sur le changement climatique tenu à Copenhague (Danemark) en décembre 2009, les rendez-vous subséquents (notamment à Cancun –Mexique- en décembre 2010) et dans la perspective de la 17^{ème} Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur le Changement Climatique (CNUCC) ou COP 17 qui se tiendra en décembre de cette année à Durban (Afrique du Sud), la problématique des changements climatiques occupe une place centrale dans l'agenda multilatéral.

Les effets prêtés aux changements climatiques pour expliquer un certain nombre de situations socioéconomique, humanitaire, politique, sécuritaire (conflits, notamment autour de l'accès à certaines ressources: terres arables, eaux et pâturages) et environnementale² (dégradations des sols, sécheresse, désertification, etc.) en Afrique, auxquels il faut ajouter l'exposition et la fragilité singulière du continent et les faibles capacités en sa possession pour y faire face, illustrent bien ou

devrait illustrer l'importance à accorder à cette problématique par le continent.

La plupart des responsables africains qui se sont exprimés sur cette question et particulièrement sur le prochain rendez-vous de Durban ont exprimé le souhait que la COP17 aboutisse à des résultats concrets susceptibles de faire face de manière effective et efficace aux défis du changement climatique, notamment sur un accord post-Kyoto mettant en place un instrument international qui engage réellement le monde. Il est particulièrement attendu de cette Conférence qu'elle apporte des réponses aux attentes exprimées par l'Afrique, notamment sous la forme du soutien qu'elle attend pour la mise en œuvre de mesures d'adaptation³. C'est notamment ce qu'a exprimé le Président kenyan, Mwai Kibaki.

Selon le Président du Ghana, Atta Mills, "*le changement climatique se présente comme le défi définissant le développement humaine au 21^{ème} siècle et l'une des plus importantes menaces pour le développement durable en Afrique*"; sentiment partagé par le Premier ministre du Mali, Cisse Mariam Kaïdama Sidibe, qui considère les "*changements climatiques comme l'un des défis majeurs qui affecte la survie et le développement de l'humanité*". Le Président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a également exprimé le souhait que le lien entre environnement et sécurité internationale soit abordé lors des travaux de Durban en décembre 2011, compte tenu des défis et des interactions croissantes et en

² Une sévère sécheresse aurait frappé la Corne de l'Afrique et expliquerait en partie la sévère famine qui que traversent plusieurs des pays de cette région, ayant engendré la grave crise humanitaire qui affecte plus de 12 millions de personnes.

³ Voir les Notes d'OVIDA sur la question du changement climatique et les demandes africaines: William Assanvo, "[L'Afrique dans les négociations climatiques de Copenhague](#)", Note de synthèse n° 1. Décembre 2009 et William Assanvo, "[Résultats de la 16^{ème} Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique de Cancun et implications pour l'Afrique](#)", Note de synthèse n° 11. Avril 2011.



l'occurrence négatives qu'ils sont susceptibles de développer dans le futur.

Soulignant le fait que *"le problème aujourd'hui est le refus des plus grands pollueurs à assumer leurs responsabilités à inverser les tendances négatives du changement climatique causé par l'activité humaine"*, la Vice-Présidente de la Gambie, Aja Isatou Njie-Saidy, a conclu que *"nous ne pouvons nous permettre d'être dans le déni plus longtemps"*; appel appuyé par la Secrétaire Permanente au Ministère des Affaires étrangères de Zambie, Lucy Mungoma, qui a déclaré que *"le temps est compté et nous ne pouvons plus nous permettre le luxe de négociations non concluantes chaque année"*.

Développement: Appel au respect des engagements pris

A quatre ans de l'année 2015, date butoir qui a été fixée en 2000 pour voir la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) la question du développement fut également évoquée lors du débat général de cette année par certains dirigeants; ce d'autant plus que le continent africain demeure encore, malgré les perspectives relativement bonnes de croissance, celui qui rassemble le plus grand nombre de pays en développement et qui est confronté à des défis de multiples ordres: économiques, politiques, sociaux, sanitaires et environnementaux.

Evoquant la réalisation des OMD⁴, le Président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a ainsi précisé que *"malgré de réelles avancées enregistrées dans [leur] mise en oeuvre, l'échéance de 2015 demeure pour beaucoup de pays, un défi*

difficile à relever". Ce constat est bien sûr à nuancer et à relativiser, certains pays ayant eu des résultats plus positifs que d'autres et certains objectifs seraient plus en bonne voie d'être réalisés que d'autres (en fonction également du pays).

Si la plupart des évaluations soulignent les efforts réalisés en Afrique, côté africain cependant, l'un des principaux facteurs qui expliquerait en partie ces avancées relatives et qui se présente également comme un risque majeur pesant sur les efforts qui sont encore à fournir, outre la situation économique mondiale fragile, est le non respect par les partenaires extérieurs (malgré le rôle non négligeable qu'ils ont apporté en soutien à la réalisation des OMD) des engagements financiers pris (notamment à Monterey, à Doha, à Gleeneagles, à Paris et ou encore Accra); les plus récents étant de doubler l'aide à l'Afrique.

C'est à ce titre que le Président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a noté que *"l'aide au développement marque le pas"* et déclaré que les *"OMD ne peuvent être atteints si de nouvelles ressources ne sont pas mobilisées avant l'échéance de 2015"*. A ce point de vue, le Président tanzanien a affirmé que si les engagements financiers de la communauté internationale avaient été respectés *"nous aurions été sur la bonne voie en ce qui concerne la mise en œuvre des OMD (...)";* position également tenue par le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Maroc, Taïb Fassi Fihri, qui a déclaré *"nous sommes persuadés que la réalisation du développement durable dans les pays en développement, en particulier en Afrique, restera un objectif lointain, tant qu'il existera un écart entre les engagements pris et l'aide publique au développement effectivement versée"*. Ce à quoi il a exhorté *"la communauté internationale à fournir davantage de soutien à notre continent*

⁴ Pour un aperçu de l'évaluation de la réalisation en 2010 des OMD par l'Afrique, voir la Note d'OVIDA: Ngoua Djenno Melissa, ["L'Afrique est-elle sur le chemin de la réalisation des OMD?"](#), Note de synthèse n° 21. Septembre 2001.



africain et de le placer au cœur de ses priorités dans les programmes destinés à atteindre les OMD", demandant "également aux Etats, aux organisations et aux autres partenaires concernés de s'acquitter de leurs engagements dans ce domaine."

Pour expliquer le non respect par la communauté internationale de ses engagements, la crise financière et économique internationale des années 2008-2009, ainsi que la situation actuelle caractérisée par les crises des dettes souveraines et des déficits en Europe et aux Etats-Unis et ses conséquences sur l'économie mondiale est souvent, à juste titre, avancée. Cette situation aura également influencé négativement et pourrait même fragiliser les acquis des pays africains dans certains domaines. Ainsi comme le Premier Ministre adjoint et Ministre des Affaires étrangères d'Ethiopie, Hailemariam Desalegn, l'a souligné, la *"situation économique globale est une source de préoccupation"*. Le Premier Ministre du Mali, Cisse Mariam Kaïdama Sidibe, a cependant ajouté que la situation économique mondiale ne *"devrait pas devenir un prétexte pour une réduction de l'aide publique au développement"*.

La situation actuelle exerçant une pression sur l'instrument traditionnel de financement du développement que représente l'"aide publique au développement", instrument qui soit dit en passant à montrer certaines limites, l'idée, portée notamment par la France, qui fait du chemin est de mettre en place des instruments innovants susceptibles d'aider à mobiliser des ressources supplémentaires. C'est à ce titre que le Président gabonais, a encouragé et soutenu *"les efforts en cours visant à institutionnaliser les mécanismes innovants de financement du développement"*. Pour finir, le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Maroc, Taïb Fassi Fihri, a exprimé le souhait

que "le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement qui se tiendra en décembre prochain, aboutira à des résultats concrets pour restaurer la confiance entre les pays en développement et leurs partenaires du développement, en vue de donner une nouvelle impulsion au "Consensus de Monterrey".

La Cour Pénale Internationale: La justice en procès

La question de la justice internationale et notamment de la Cour Pénale Internationale (CPI) a également fait l'objet de quelques prises de position. Il est de notoriété publique qu'un certain nombre de critiques ont été exprimées par des responsables africains, particulièrement le Président de la Commission de l'Union africaine, Jean Ping, à l'endroit de la CPI à qui il est reproché, entre autres choses, de ne s'intéresser qu'à des crimes commis sur le continent africain.

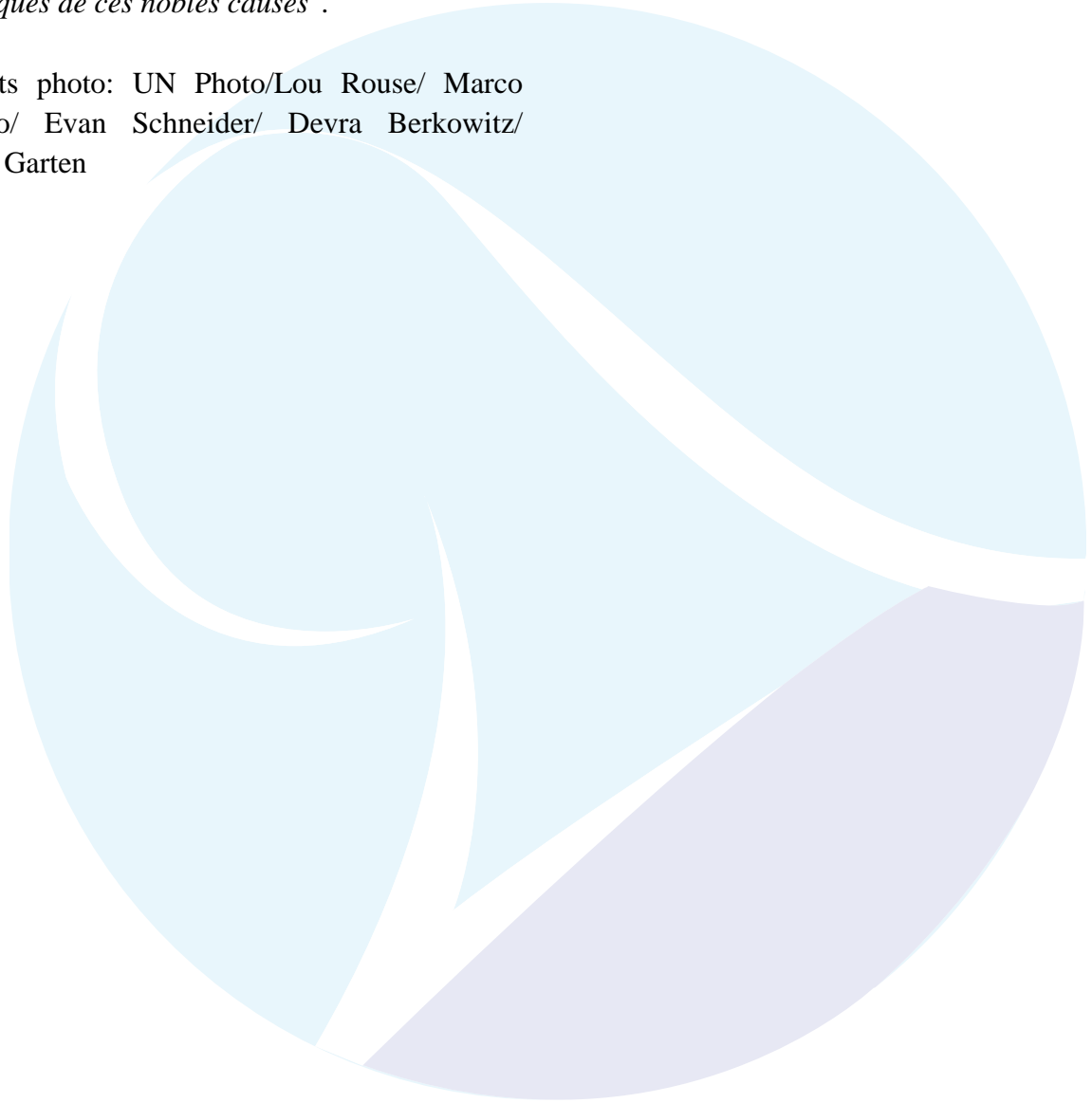
Le Ministre des Affaires étrangères du Congo, Basile Ikouebe, a ainsi exprimé la préoccupation qui est celle d'un certain nombre de pays africains au sujet de *"l'instrumentalisation de la justice internationale, devenue une arme politique visant particulièrement l'Afrique [traduisant] une dérive dangereuse qu'il faut corriger"*, relayant des propos similaires du Président zimbabwéen, Robert Mugabe, qui évoquait déjà les *"activités de la CPI, qui ne semble exister que pour les auteurs présumés de crimes venant du monde en développement, la majorité d'entre eux étant Africains"* et soulignait une *"justice sélective qui a été de nature à éroder la crédibilité de la CPI sur le continent africain"*.

Le Président de la République Démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, a aussi évoqué un *"combat contre l'impunité et contre les violations des droits des l'homme, qui fait*



l'objet d'approches sélectives [avec] la mise en oeuvre partisane du droit international humanitaire [qui] soulève de légitimes doutes quant à l'instrumentalisation à des fins politiques de ces nobles causes".

Crédits photo: UN Photo/Lou Rouse/ Marco Castro/ Evan Schneider/ Devra Berkowitz/ Mark Garten

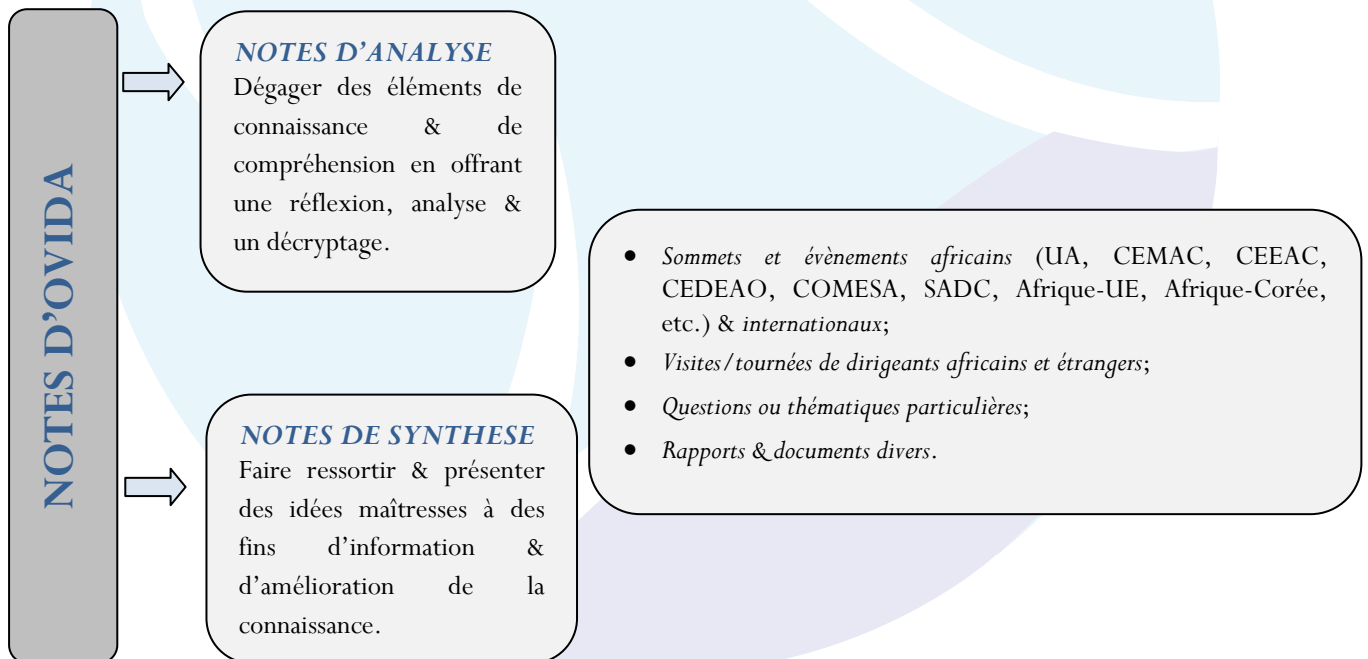




A PROPOS DES NOTES D'OVIDA

Les “Notes d'OVIDA” s'inscrivent dans volonté et l'objectif de l'*Observatoire* de promouvoir, rassembler et développer une expertise dans l'étude et l'analyse de certains des enjeux s'articulant autour des questions de: Paix, Défense et Sécurité; Economie et Commerce; Droits de l'Homme; et Environnement. Ces Notes portent également sur certains des aspects relatifs aux canaux de la pratique diplomatique: bilatéralisme, régionalisme et multilatéralisme.

Les contributions qui en résultent devront notamment permettre de dégager des éléments de connaissance et de compréhension en offrant une réflexion, analyse et un décryptage sur des thématiques ou sur des événements et en faisant ressortir des idées maîtresses à des fins d'information et d'amélioration de la connaissance.



Edition: William Assanvo

Pour tous vos commentaires et suggestions, bien vouloir écrire à info@ovida-afrido.org